

Image not found or type unknown



Remboursements de fonds communs de placement

Par **anrogeo**, le **27/02/2009** à **08:23**

Bonjour,
Je me bat depuis 10 ans avec la Société Générale pour encaisser des fonds communs de placement que m'avait octroyé la Société Française des Pétroles BP, placés depuis 38 ans.
En définitive la Société Générale m'a proposé le remboursement de la mise de fonds, que j'ai bien sûr refusé.
La somme représentait en 1971 un mois de salaire soit 1111,09 francs (169,38 euros).
Merci pour votre réponse